

Conseil de Ville de Porrentruy
15 novembre 2018

POSTULAT

Pour placer Porrentruy et son district en première ligne dans le projet de création d'un plan d'eau dans le Canton du Jura

Un député au Parlement Jurassien a déposé fin juin 2018 une motion demandant au Canton du Jura de réaliser un plan d'eau cantonal pour les loisirs et le sport, afin d'augmenter l'attractivité du canton du Jura. L'élu estime que ces structures offrant un lieu de loisirs nautiques (natation, pédalo, planche à voile, ski nautique, etc.) et de détente connaissent un véritable succès.

Cette motion sera développée au Parlement Jurassien cet hiver. En cas d'acceptation de ce texte par le législatif cantonal, il est essentiel que Porrentruy et son district puissent être en première ligne dans les sites potentiels à retenir.

La Municipalité doit faire face à un certain nombre de réalités concernant le redimensionnement de la zone de loisirs est du Voyeboeuf, dans le contexte de la rénovation de la piscine municipale et de la patinoire régionale. Le tennis est certainement appelé à conserver ses courts actuels. Mais le Conseil Municipal devra penser à la réinstallation du camping et du skate-park et à créer de nouvelles structures (cabanes, bungalows, circuit de BMX, zone de promenade). De nombreuses interventions au Conseil de Ville portent sur ces sujets.

La réalisation d'une nouvelle zone de loisirs est l'occasion de réaliser ces projets, et d'en créer d'autres en lien avec les sports et les loisirs aquatiques. C'est également l'occasion de donner suite au projet de l'ADEP qui avait avancé dans ce sens sur la plaine de Courtedoux, en commun avec le chemin des Dinosaures et les réalisations de Jurassica dans les mêmes zones. D'autres lieux pourraient être investigués en périphérie de Porrentruy, en étroite collaboration avec le Syndicat Intercommunal du District de Porrentruy. Les éléments cadastraux et techniques devront être étudiés ultérieurement avec précision et les responsabilités écologiques et de développement durable assurées.

Mais le but du postulat n'est pas de régler toutes ces questions mais uniquement de **demander au Conseil municipal de Porrentruy de fournir une étude comprenant toutes les hypothèses d'implantation d'un plan d'eau sur le territoire communal ou dans le district, de manière à être en première ligne dans l'hypothèse où le Parlement jurassien accepte la motion déposée par le député Frédéric Lovis.**

Groupe PCSI
Pierre-Olivier Cattin

